

**RAPPORT
N° 2015/O2/228**

ASSEMBLEE DE CORSE

2^{EME} SESSION ORDINAIRE DE 2015

REUNION DES 29 ET 30 OCTOBRE

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

**INDIVIDUALISATION ET AUTORISATIONS
D'ENGAGEMENT (AE) DISPONIBLES POUR LES PROJETS
« INNOLABS +&++ » - « PORTI » & « ACCESSIT »**

COMMISSIONS COMPETENTES :

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT

COMMISSION DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION,
DES AFFAIRES EUROPEENNES ET DE LA COOPERATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
--

**Programme Opérationnel Italie - France Maritime 2007-2013
Projets « INNOLABS + & ++ » - « PORTI » - « ACCESSIT »**

A. Objet

Affectation et répartition, par partenaires des Autorisations d'Engagement (AE) votées au BP 2015 et antérieures sur les projets : « INNOLABS + & ++ » - « PORTI » et ACCESSIT.

B. Projets INNOLABS + & ++

Les projets « INNOLABS + et INNOLABS ++ » dont la CTC (DAEI) est Chef de file et dont l'objectif général est de réaliser **des infrastructures et des instruments permettant de soutenir le développement socio-économique des territoires et le tissu entrepreneurial permettant d'accroître la cohésion et la compétitivité de la zone en promouvant la mise en œuvre de solutions innovantes basées sur le principe de la durabilité**, ont déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée de Corse en juillet 2013. Des AE votées en 2013, pour un montant total de 589 701 €, ont été affectées globalement comme suit sur deux projets : 419 282 € sur INNOLABS+ (opération 5819F0004), 170 419 € sur INNOLABS++ (opération 5819F0005). Les AE votées au BP 2015 pour un montant total de 1 280 000 € non pas été affectées.

Afin d'établir une clarté dans la redistribution des AE entre dépenses de la DAEI et la quote-part FEDER qu'il revient à chaque partenaire des projets **il vous est proposé de répartir, par partenaires, les AE antérieurement affectées sur le BP 2013 et les AE votées à affecter sur le BP 2015, comme suit :**

1) Opération 5819F0004 - INNOLABS+

INNOLABS +		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
DAEI	185 000,00 €	
SIVOM SEVE IN GRENTU		368 790,00 €
Regione Toscana		131 146,00 €
Regione Liguria		307 275,00 €
Provincia di Sassari		199 410,00 €
Università di Pisa		74 625,00 €
TOTAL	1 266 246,00 €	
	Dont AE 2013	419 282,00 €
	Dont AE 2015 à affecter	846 964,00 €

2) Opération 5819F005 - INNOLABS++

INNOLABS +		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
DAEI	120 000,00 €	
SIVOM SEVE IN GRENTU		241 612,00 €
Regione Liguria		217 125,00 €
Provincia di Sassari		24 195,00 €
TOTAL	602 932,00 €	
	Dont AE 2013	170 419,00 €
	Dont AE 2015 à affecter	432 513,00 €

C. Projet PORTI (opération 5818F0007)

Ce projet dont la CTC (DAEI) est chef de file, a été approuvé par délibération n° 11/085 AC en date du 1^{er} avril 2011 et modifié par délibération n° 13/270 AC en date du 20 décembre 2013. Son objectif principal basé sur la thématique d'insertion ville-port a permis de concevoir, d'améliorer les équipements ou les infrastructures permettant aux usagers de rejoindre la ville afin de jouir des patrimoines, en toute sécurité. Les AE affectées par la délibération de 2013 représentaient un montant de 2 901 599 €. Des AE complémentaires seront demandées au BP 2016. C'est pourquoi toujours dans la même optique de clarté dans la répartition entre les dépenses de la DAEI et la quote-part FEDER à reverser aux partenaires du projet, **il vous est proposé de répartir, par partenaires, les AE antérieurement affectées et les AE à inscrire sur le BP 2016, comme suit :**

PORTI		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
DAEI	155 000,00 €	
ANCI Toscana		164 822,00 €
Commune de Bastia		416 158,00 €
Provincia di Livorno		241 755,00 €
Regione Liguria		34 914,00 €
Regione Sardegna		369 803,00 €
Commune d'Ajaccio		412 487,00 €
CTC - OTC		117 559,00 €
Commune de Propriano		92 404,00 €
Commune de Bonifacio		122 892,00 €
ANCI Liguria		59 438,00 €
Provincia di La Spezia		96 900,00 €
Comune di Genova		295 114,00 €
Comune di La Spezia		205 214,00 €
Comune di Savona		236 253,00 €
Fondazione Muvita		63 519,00 €
ANCI Sardegna		34 657,00 €
Provincia di Sassari		164 067,00 €
Provincia di Massa Carrara		226 207,00 €
Comune di Livorno		195 318,00 €
Autorità Portuale di Cagliari		127 500,00 €
Provincia di Cagliari		83 233,00 €
Comune di Cagliari		46 023,00 €
TOTAL	3 961 237,00 €	
	Dont AE 2013	2 901 599,00 €
	Dont AE à prévoir au BP 2016	1 060 000,00 €

D. Projet ACCESSIT (opération 5818F0003)

Ce projet dont la CTC (DAEI) est chef de file, a été approuvé par délibération n° 11/085 AC en date du 1^{er} avril 2011. Son objectif principal était de constituer un grand itinéraire tyrrhénien du patrimoine en le rendant accessible aux usagers et notamment aux personnes porteuses de handicap grâce à des investissements matériels et immatériels. Le projet est terminé depuis fin septembre 2015 et les derniers remboursements de la quote-part FEDER à chacun des partenaires du projet vont intervenir avant la clôture de l'exercice budgétaire 2015. C'est pourquoi dans la même optique de clarté entre les dépenses réalisées par la DAEI et les remboursements du FEDER aux partenaires, **il vous est proposé de répartir, par partenaires, les AE antérieurement affectées sur le BP 2012 et les AE votées à affecter sur le BP 2015, comme suit :**

ACCESSIT		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
CTC - DAEI	247 000,00 €	
CTC - Service Patrimoine		128 250,00 €
CTC - Office de l'Environnement de la Corse		663 763,68 €
Conseil Départemental de Corse-du-Sud		138 953,33 €
Conseil Départemental de Haute-Corse		33 750,00 €
RAS - Ass.to EELL, Finanze ed Urbanistica		12 750,00 €
RAS - DG Beni Culturali		168 388,84 €
Provincia Medio Campidano		72 375,00 €
Provincia Carbona Iglesias		19 477,40 €
Comune di Nuoro		23 625,00 €
Regione Toscana : DG Competitività del sistema regionale.		124 950,00 €
Provincia di Lucca		194 775,00 €
Provincia di Livorno		187 080,88 €
Provincia di Grosseto		145 319,66 €
Provincia di Pisa		158 025,00 €
Provincia di Massa-Carrara		145 684,00 €
Region Liguria : Ass. Cultura e Turismo		812 910,00 €
Provincia Genova		149 940,00 €
RAS : DG EE LL		268 569,81 €
RAS : DG URBANISTICA		235 358,86 €
TOTAL	3 930 947,00 €	
	Dont AE 2012	2 590 000,00 €
	Dont AE 2015 à affecter	1 060 000,00 €

E. Récapitulatif des décisions

- Autoriser, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5819F0004 - INNOLABS+ telle que décrite au point B.1
- Autoriser, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5819F0005 - INNOLABS++ telle que décrite au point B.2
- Autoriser, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5818F0007 - PORTI telle que décrite au point C

- **Autoriser, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5818F0003 - ACCESSIT telle que décrite au point D**

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 15/ AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AUTORISANT LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE A REPARTIR ET AFFECTER LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DISPONIBLES POUR LES PROJETS « INNOLABS + & ++ » - « PORTI » & « ACCESSIT »

SEANCE DU

L'An deux mille quinze et le , l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

AUTORISE, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5819F0004 - INNOLABS+, comme suit :

INNOLABS +		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
DAEI	185 000,00 €	
SIVOM SEVE IN GRENTU		368 790,00 €
Regione Toscana		131 146,00 €
Regione Liguria		307 275,00 €
Provincia di Sassari		199 410,00 €
Università di Pisa		74 625,00 €
TOTAL	1 266 246,00 €	
	Dont AE 2013	419 282,00 €
	Dont AE 2015 à affecter	846 964,00 €

ARTICLE 2 :

AUTORISE, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5819F0005 - INNOLABS++, comme suit :

INNOLABS ++		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
DAEI	120 000,00 €	
SIVOM SEVE IN GRENTU		241 612,00 €
Regione Liguria		217 125,00 €
Provincia di Sassari		24 195,00 €
TOTAL	602 932,00 €	
	Dont AE 2013	170 419,00 €
	Dont AE 2015 à affecter	432 513,00 €

ARTICLE 3 :

AUTORISE, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5818F0007 - PORTI, comme suit :

PORTI		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
DAEI	155 000,00 €	
ANCI Toscana		164 822,00 €
Commune de Bastia		416 158,00 €
Provincia di Livorno		241 755,00 €
Regione Liguria		34 914,00 €
Regione Sardegna		369 803,00 €
Commune d'Ajaccio		412 487,00 €
CTC - OTC		117 559,00 €
Commune de Propriano		92 404,00 €
Commune de Bonifacio		122 892,00 €
ANCI Liguria		59 438,00 €
Provincia di La Spezia		96 900,00 €
Comune di Genova		295 114,00 €
Comune di La Spezia		205 214,00 €
Comune di Savona		236 253,00 €
Fondazione Muvita		63 519,00 €
ANCI Sardegna		34 657,00 €
Provincia di Sassari		164 067,00 €
Provincia di Massa Carrara		226 207,00 €
Comune di Livorno		195 318,00 €
Autorità Portuale di		127 500,00 €

Cagliari		
Provincia di Cagliari		83 233,00 €
Comune di Cagliari		46 023,00 €
TOTAL	3 961 237,00 €	
	Dont AE 2013	2 901 599,00 €
	Dont AE à prévoir sur le BP 2016	1 060 000,00 €

ARTICLE 4 :

AUTORISE, par partenaires, la répartition et l'affectation des AE disponibles sur l'opération 5818F0003 - ACCESSIT, comme suit :

ACCESSIT		
Partenaires du projet	AE à répartir et affecter	
	Dépenses inhérentes à la mise en œuvre des activités du Chef de file	Quote-part FEDER à percevoir
CTC - DAEI	247 000,00 €	
CTC - Service Patrimoine		128 250,00 €
CTC - Office de l'Environnement de la Corse		663 763,68 €
Conseil Départemental de Corse-du-Sud		138 953,33 €
Conseil Départemental de Haute-Corse		33 750,00 €
RAS - Ass.to EELL, Finanze ed Urbanistica		12 750,00 €
RAS - DG Beni Culturali		168 388,84 €
Provincia Medio Campidano		72 375,00 €
Provincia Carbona Iglesias		19 477,40 €
Comune di Nuoro		23 625,00 €
Regione Toscana : DG Competitività del sistema regionale.		124 950,00 €
Provincia di Lucca		194 775,00 €
Provincia di Livorno		187 080,88 €
Provincia di Grosseto		145 319,66 €
Provincia di Pisa		158 025,00 €
Provincia di Massa-Carrara		145 684,00 €
Region Liguria : Ass. Cultura e Turismo		812 910,00 €
Provincia Genova		149 940,00 €
RAS : DG EE LL		268 569,81 €
RAS : DG URBANISTICA		235 358,86 €
TOTAL	3 930 947,00 €	
	Dont AE 2012	2 590 000,00 €

	Dont AE 2015 à affecter	1 060 000,00 €
--	--------------------------------	-----------------------

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI